

Recommandations d'urgence de la Chambre de Commerce pour préparer l'enseignement à la phase post-Covid

*Depuis plus d'une année, la pandémie domine le quotidien des populations dans le monde entier. Pour éviter l'effondrement des systèmes sanitaires, les gouvernements ont été contraints d'imposer des restrictions sévères qui continuent d'impacter de manière profonde la société et l'économie. Parmi ces restrictions, **la fermeture des écoles** représente sans aucun doute une des mesures les plus visibles et bouleversantes, malgré le fait que des pays comme, notamment, le Luxembourg aient introduit un enseignement à distance et/ou des classes en mode alterné.*

Considérant les conséquences néfastes de la pandémie sur l'éducation et les répercussions afférentes sur le marché du travail et les entreprises, la Chambre de Commerce identifie un certain nombre de mesures conjoncturelles qui, d'après elle, s'imposent d'urgence pour préparer sereinement la phase post-Covid au niveau de l'enseignement, relancer durablement les apprentissages et favoriser la baisse des inégalités et partant d'augmenter les chances d'insertion réussie des jeunes dans la vie active.

Risques et enjeux

Le choc de la fermeture des écoles a touché environ **1,6 milliard d'élèves et d'étudiants dans plus de 190 pays**¹ sur tous les continents. Selon l'UNICEF², mondialement plus de **168 millions d'enfants sont concernés depuis presque une année** par la fermeture complète des écoles et environ **214 millions d'enfants, soit 1 enfant sur 7, ont manqué plus des trois quarts de leur scolarité en présentiel** depuis le début de la pandémie. Si les nouvelles technologies ont permis de maintenir à distance une certaine continuité pédagogique, la fermeture des écoles entrainera forcément, à une échelle mondiale, **des pertes d'apprentissage** et **une augmentation des abandons scolaires**, notamment pour les plus défavorisés, et donc **des inégalités davantage prononcées**. A titre indicatif, en Allemagne³ il est estimé que le nombre d'abandons scolaires pourrait doubler sous l'influence de la crise sanitaire pour atteindre 210.000 abandons scolaires pour l'année 2020, au lieu des 104.000 abandons scolaires recensés les années précédentes.

Au-delà de l'impact de la pandémie sur l'enseignement en soi, les mesures de confinement prolongé ont également pu entraver de manière significative **la santé mentale et le bien-être des enfants et des adolescents**. Si l'isolement prolongé a été mal vécu par de nombreuses personnes, tous âges confondus, la privation des contacts sociaux a été, voire continue d'être particulièrement éprouvante pour la jeunesse. Considérant en outre que, selon l'UNICEF, la moitié de tous les troubles mentaux se développeraient avant l'âge de 15 ans, et 75 % au début de l'âge adulte⁴, il est évident que la pandémie a en particulier augmenté les risques en matière de santé mentale pour cette jeune génération, et ce à moyen et long terme.

¹ NU, Note de synthèse - L'éducation en temps de Covid-19 et après

² UNICEF, mars 2021

³ Spiegel, avril 2021

⁴ UNICEF, avril 2021

Ainsi, les conséquences pour cette génération risquent d'être lourdes dans le futur car la **perturbation des parcours scolaires**, potentiellement amplifiée par un bien-être détérioré, est susceptible de perturber, notamment pour les jeunes fragilisés, l'insertion dans la vie active. Selon des estimations⁵, la fermeture des écoles aux Etats-Unis et la perte des apprentissages y relative pourraient se traduire pour cette génération par une **perte financière de près de 110 milliards de dollars**, soit une perte entre 61.000 et 82.000 dollars sur une carrière individuelle entière. Alors que ces jeunes auront ainsi des perspectives économiques moins favorables, ce seront néanmoins eux qui seront avant tout sollicités pour faire face à la dette publique revue à la hausse en raison des plans de soutien et de relance déployés (et nécessaires) lors de la pandémie.

Si au Luxembourg la situation pouvait, a priori, s'avérer un peu moins dramatique en raison d'une durée de fermeture des écoles moins étendue que dans beaucoup d'autres pays et d'une disponibilité d'outils et d'infrastructures numériques très développée, la situation n'est de loin pas à ignorer étant donné que le **système éducatif luxembourgeois présentait déjà de nombreux défis avant même le déclenchement de la pandémie de Covid-19**. Ainsi, à titre d'exemple, la dernière enquête PISA met en exergue de manière récurrente **une sous-performance du système d'enseignement secondaire au Luxembourg**. En effet, les **résultats de l'édition 2018 ont été particulièrement décevants** avec des scores non seulement inférieurs à la moyenne de l'OCDE dans les trois domaines d'évaluation (compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences) mais aussi plus bas que les résultats nationaux enregistrés les années précédentes. Par ailleurs, il ressort de la dernière étude PISA de 2018, que seuls 10% des élèves de 15 ans sauraient gérer des tâches complexes et seraient à même de faire la différence, face à une information donnée, entre une opinion et un fait. De plus, un élève sur 4 éprouverait des difficultés avec les aspects élémentaires de la compréhension de l'écrit. Enfin, les écarts de performance entre le Luxembourg et la moyenne de l'OCDE ont été plus importants pour les élèves peu performants avec avant tout un impact, reconfirmé, du milieu socio-économique et, par ailleurs mais dans une moindre mesure, de la langue parlée à la maison⁶.

Ainsi, le constat s'impose que le Luxembourg peine, malgré l'existence d'un tissu démographique très hétérogène, à rendre son système éducatif plus inclusif et équitable pour favoriser l'ascension sociale et par conséquent les mêmes chances pour tous. Or, il semble évident que **ces problèmes persistants du système éducatif luxembourgeois seront amplifiés sous l'effet de la crise sanitaire, ce qui est d'ailleurs déjà en partie confirmé par les premiers résultats des épreuves dites ÉpStan⁷ 2020**, selon lesquels les élèves culturellement et socio-économiquement plus vulnérables ont été les plus touchés par la crise sanitaire. De plus, même si les résultats des épreuves ÉpStan étaient globalement stables d'après les responsables, l'effet de la crise sur l'enseignement semble manifeste : on enregistre notamment une baisse significative des performances en compréhension de l'oral en allemand parmi les élèves du cycle 3 de l'enseignement fondamental et des pertes d'apprentissage en mathématiques au niveau de l'enseignement secondaire⁸. Il convient en outre de rappeler que les **ÉpStan 2020**, dont les résultats ont été publiés en avril 2021, ont été réalisées à la « mi-temps » de la crise sanitaire, à savoir au mois de novembre 2020. Même si selon les responsables de ce monitoring, la baisse de performance liée à la pandémie serait donc limitée (en considérant la date d'observation de novembre 2020), il faut se rendre à l'évidence que la crise n'est pas encore terminée et que l'étendue réelle de l'impact, et les séquelles de la crise, ne se verront probablement pleinement que dans quelques années. Dans le futur, les conséquences pourront être négatives pour les élèves et les entreprises au vu des carences subies par ces jeunes en termes d'acquis d'apprentissage et des problèmes qui en découleront lors de leur insertion sur le marché du travail.

⁵ Covid-19 and student learning in the United States: The hurt could last a lifetime, McKinsey

⁶ Luxembourg, PISA 2018

⁷ <https://epstan.lu/fr/landing-page-fr/>

⁸ MENJE, avril 2021

Selon les estimations de l'OCDE⁹, les **pertes d'apprentissages** potentiellement subies par les enfants et les jeunes peuvent atteindre l'équivalent de plusieurs mois, sachant que les **menaces en termes d'échec scolaire sont particulièrement importantes pour les élèves à faible performance** même avant le début de la crise, ce qui tendrait à renforcer l'iniquité du système scolaire (effet d'ores et déjà confirmé par l'évaluation ÉpStan). Ainsi, les carences subies risquent d'entraver, dans de nombreux cas, les parcours scolaires et, in fine, les chances d'insertion sur le marché du travail avec des **conséquences socio-économiques graves à long terme pour cette génération, sachant que les exigences des entreprises en matière de compétences ne vont guère diminuer, bien au contraire**. Ceci est avant tout vrai dans un pays comme le Luxembourg qui se spécialise dans des activités à haute valeur ajoutée et, corrélativement, assorties d'exigences élevées en matière de *skilling*. Ainsi, l'écart persistant entre les besoins des entreprises en main d'œuvre qualifiée, d'une part, et les compétences disponibles sur le marché du travail, d'autre part, risquera de s'agrandir encore avec des répercussions potentielles sur **l'activité économique et le taux de chômage, en particulier celui des jeunes**. A noter que les premiers signes précurseurs sont alarmants, si l'on considère que le chômage des jeunes au Luxembourg a connu une augmentation considérable de 18,5% depuis l'année dernière en février. Malgré une diminution en mars et en avril du nombre de demandeurs d'emploi résident disponibles âgés de moins de 30 ans, force est de constater que le nombre des jeunes inscrits auprès de l'Adem reste élevé et surtout supérieur aux taux d'avant-crise (à titre indicatif, 3.139 jeunes demandeurs d'emploi en avril 2019 contre 3.663 jeunes demandeurs d'emploi en avril 2021, soit une augmentation de 16,7%). Il est par ailleurs rappelé que la force d'attraction de l'économie luxembourgeoise rend notre territoire attractif pour la main d'œuvre qualifiée étrangère, ce qui constitue une chance, voire une condition de succès pour l'avenir, mais aussi un facteur compétitif vis-à-vis des jeunes disponibles et formés localement.

Face à cette crise sans précédent, dépourvue donc de cadre analytique robuste et de « meilleures pratiques » éprouvées, la Chambre de Commerce fait appel à la **responsabilité sociétale de tous les acteurs**, pour réagir rapidement, de façon décidée et collective dans l'intérêt de l'avenir des jeunes et de l'ensemble de la société. Il est dès lors primordial de **préparer la phase post Covid à tous les niveaux de l'enseignement** en multipliant d'urgence les mesures pour atténuer les dommages, rattraper les retards accumulés et permettre à cette génération de renouer avec le futur. Le fait d'adapter, de l'ordre de près de 15%, les programmes de l'enseignement secondaire et de certaines formations professionnelles sous le régime de l'apprentissage a constitué une réponse d'urgence, une bouffée d'oxygène, valable pendant la crise aiguë. Or, il convient de se rendre à l'évidence que dans la continuité de leurs études, voire dans l'exercice des professions dans le cadre de l'apprentissage, le jeune ne peut faire l'impasse sur la partie des compétences éventuellement non-acquises. Même si elles n'étaient pas formellement évaluées, il est un devoir mobilisateur de donner des perspectives réelles aux lycéens et aux apprentis d'acquies ces compétences. Il y va de leur avenir.

La Chambre de Commerce identifie ainsi **plusieurs champs d'action** susceptibles d'atténuer le choc subi par l'enseignement et de relancer l'apprentissage. Elle encourage les responsables politiques à agir sans tarder, et à faire les siennes les recommandations d'urgence ci-après énumérées. Ces mesures auraient avant tout une visée temporaire, à moyen terme, et leur impact pourrait être évalué à la fin de cette période afin de décider de leur maintien, de leur accommodement ou de leur abandon. Par la proposition de ces mesures fortes, la Chambre de Commerce souhaite souligner que le « plan de relance » post-Covid ne saurait être qu'économique et financier. Il se doit aussi d'être sociétal pour donner toutes les chances de réussite aux jeunes générations dans un monde déjà fortement chamboulé et mis au défi par la double transition écologique et numérique.

⁹ Dans une enquête menée par l'OCDE et l'université de Harvard, la fermeture des écoles serait à l'origine d'une perte d'instruction estimée à au moins 2 mois pour la moitié des élèves des écoles primaires et de l'enseignement secondaire. Toutefois, alors qu'un éventuel manque d'apprentissages pourrait n'être que temporaire, d'autres phénomènes qui surviennent en l'absence d'une scolarité traditionnelle, comme une démotivation face à l'enseignement ou un désengagement vis-à-vis du système scolaire, auront des répercussions à long terme sur les résultats des élèves, notamment ceux issus de milieux moins favorisés. Ce phénomène d'hystérèse dans l'enseignement doit faire l'objet d'une attention particulière (...) pour éviter le décrochage.

Selon des simulations réalisées par McKinsey, les étudiants américains pourraient en moyenne perdre cinq à neuf mois d'apprentissage d'ici la fin juin 2021.

<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/faits-et-chiffres/chiffres-cles-adem/de-moins-30-ans.html>

Mesures d'urgence en vue d'une relance durable des apprentissages

1) Renforcer l'offre des cours d'appui et de rattrapage

Pour mettre toutes les chances du côté des jeunes afin de rattraper aussi vite que possible des retards d'apprentissage accumulés durant cette période de crise, la Chambre de Commerce encourage les autorités compétentes à **multiplier les mesures de cours d'appui à tous les niveaux de l'enseignement** et à proposer, sans tarder, au sein de chaque école, voire de chaque lycée, **une offre de cours d'appui en-dehors des heures scolaires, soit le mardi et jeudi après-midi ainsi que le samedi**. En parallèle, il importe de pérenniser, sur base du concept de la *Summerschool* tel qu'introduit en 2020 et reprogrammé pour 2021, l'offre des cours de rattrapage pendant les congés scolaires d'été.

Cependant des ajustements seront nécessaires pour rendre l'offre davantage accessible et pour mieux combler les lacunes d'apprentissage. En effet, si la *Summerschool* est limitée aux deux semaines précédant la rentrée scolaire de septembre, la Chambre de Commerce estime qu'il conviendrait de prévoir, sur base d'un roulement des enseignants assurant l'encadrement des élèves, un démarrage des cours de rattrapage plus précoce, idéalement dès la fin de l'année scolaire et de rallonger la période durant laquelle les élèves pourront bénéficier de cette offre. De plus, considérant que les élèves puissent éprouver des difficultés et des retards d'apprentissage dans plusieurs disciplines, **chaque élève devrait pouvoir bénéficier d'un cours de rattrapage dans plus d'une matière** - en 2020, l'inscription au cours de rattrapage organisé dans l'enseignement fondamental ayant été limitée à une seule branche, l'allemand, le français ou les mathématiques. En ce qui concerne l'apprentissage (formation professionnelle initiale), la Chambre de Commerce soutient le développement d'une **offre de cours d'appui dédiée à l'enseignement professionnel et patronal** pour ainsi compléter les cours d'appui traditionnels en milieu scolaire ne ciblant souvent que les langues et les mathématiques. De plus, l'introduction d'un système de roulement au niveau des enseignants, au moins les 3 dernières semaines avant la rentrée scolaire, est à considérer afin de permettre aux apprentis de poser leurs questions en présentiel, par téléphone, par visioconférence ou par courriel.

2) Accommoder le calendrier scolaire

A une échelle internationale, les experts estiment qu'un calendrier scolaire modifié pourrait aider les élèves à rattraper le temps perdu en termes de cours en présentiel et combler les pertes d'apprentissage à un rythme accéléré¹⁰. Ainsi, la Chambre de Commerce encourage les responsables politiques et les enseignants à mobiliser leurs ressources pour permettre à l'ensemble des élèves de réviser en classe, durant une période déterminée de deux semaines par exemple, certaines parties du programme de l'année scolaire écoulée, ceci pour amortir les pertes d'apprentissage et démarrer, sur une base plus sereine, le nouveau programme.

Les deux premières semaines de l'année scolaire 2021/2022 pourraient être dédiées, de manière unique dans toutes les écoles, voire tous les lycées, à un travail de révision du programme de l'année scolaire précédente, respectivement de rattrapage de matières peu approfondies lors de l'année scolaire précédente au vu de la crise. En même temps, pour éviter que le temps disponible pour l'apprentissage des nouveaux programmes soit revu à la baisse, une accommodation exceptionnelle de certains congés scolaires pourrait être envisagée pour l'année scolaire 2021/2022. Une extension exceptionnelle de la période scolaire, par exemple via une prolongation de deux semaines de l'année scolaire 2021-2022, pourrait aussi être considérée notamment pour les élèves fragilisés, en particulier ceux concernés par des épreuves d'ajournement en automne.

¹⁰ *Pandémie de Covid-19: Chocs pour l'éducation et réponses stratégiques, World Bank*

3) Inclure la dimension Covid dans le plan de développement de l'établissement scolaire

Pour les trois prochaines années scolaires à venir, et ce à partir de l'année scolaire 2021/2022, chaque école fondamentale et chaque lycée pourrait se doter d'un nouveau plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)¹¹, qui définirait la démarche que chaque établissement entendra adopter dans les domaines essentiels pour la réussite de ses élèves. Pour contrecarrer à terme l'impact de la crise sur l'enseignement, l'opportunité devrait être saisie pour inciter chaque établissement scolaire à ajouter dans l'édition 2021 - 2024 du PDS **un plan d'action post-Covid**. Dans ce contexte, une importance particulière reviendra aux dimensions en relation avec l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement, l'encadrement des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques et l'organisation de l'appui pédagogique.

4) Assurer un monitoring minutieux du système éducatif

La prochaine participation du Luxembourg à l'étude PISA est fixée à 2024, la participation à l'édition 2021 ayant été suspendue. En effet, à la suite de l'édition 2018, le ministère a annoncé que le Luxembourg ne participera plus qu'à un cycle sur deux de l'étude PISA pour élargir la période de référence, soit 6 ans au lieu de 3 ans. Ceci permettrait, d'une part, une analyse plus nuancée de l'évolution réelle des compétences des élèves et d'autre part, d'identifier les leviers susceptibles d'améliorer la qualité scolaire. Même si cette décision est intervenue avant le début de la pandémie, elle n'en est pas moins regrettable, car l'heure n'est pas à réduire les activités de monitoring mais, au contraire, à suivre de près l'évolution du système éducatif pour être à l'affût de dysfonctionnements, notamment imputables à la crise, et ainsi favoriser une politique de prévention des baisses d'apprentissage et des abandons scolaires.

La Chambre de Commerce insiste sur l'importance d'assurer un **monitoring rigoureux du système à court terme** pour ne pas priver le Luxembourg du recueil de données susceptibles de faire ressortir un impact immédiat et mesurable de la crise sur l'enseignement. Si le ministère a annoncé différentes études, au-delà des épreuves nationales ÉpStan, pour évaluer les conséquences de la crise Covid-19 sur le système éducatif, la Chambre de Commerce souligne l'importance d'en assurer une réalisation accélérée, une analyse approfondie ainsi qu'un partage transparent des résultats avec les acteurs clés du système, pour élaborer conjointement un plan d'action solide assorti d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. A noter aussi que **l'édition 2021 du rapport national sur l'éducation** est attendue dans les meilleurs délais, la Chambre de Commerce ayant espoir que ces analyses apporteront un éclairage supplémentaire quant à la situation de l'enseignement au Luxembourg.

5) Former et accompagner les enseignants

Les enseignants se trouvent en première ligne pour gérer la crise de l'enseignement provoquée par la pandémie. Il leur incombe une importante responsabilité très lourde en terme sociétal. Aussi, leur profession et leur engagement se doit d'être reconnue. Pour les soutenir, **les activités de formations ciblées**, le cas échéant au travers de l'organisation d'une *Summerschool* en mode présentiel, hybride et/ou à distance, sont à renforcer d'urgence pour les aider à identifier les retards d'apprentissage et le désengagement d'élèves menacés par l'échec scolaire pour ainsi adapter les pratiques pédagogiques au vu de la crise. De plus, il sera essentiel **non seulement d'assurer le développement des compétences digitales, mais aussi de soutenir la capacité d'avoir recours à des techniques d'enseignement innovantes dans la phase post-Covid**, notamment de façon complémentaire à l'enseignement classique en présentiel en salle de classe. En effet, le vécu de la dernière année a révélé le potentiel de l'utilisation des outils digitaux dans l'enseignement.

¹¹ À partir de la rentrée 2017-2018, chaque école et chaque lycée élaborent un plan de développement de l'établissement scolaire (PDS). Ils y définissent leurs propres démarches dans les domaines essentiels pour la réussite de leurs élèves. Six domaines sont prévus pour les écoles fondamentales et sept pour les lycées. Pour chacun de ces domaines, les objectifs nationaux sont définis dans un cadre de référence. Les écoles et lycées sont autonomes pour choisir les pratiques les mieux adaptées aux besoins de leur population d'élèves.

Au-delà de rendre l'enseignement et l'interaction à distance possible, ces outils peuvent apporter une réelle plus-value pour accélérer l'apprentissage. Il sera donc primordial de capitaliser sur l'expérience acquise par les enseignants durant les derniers mois pour que ces outils soient intégrés durablement et de manière adéquate dans la manière d'enseigner. Cependant, la pratique montre bien que l'enseignement à distance ou alterné, malgré tous ses atouts, comporte également de nombreux défis et ne peut être efficace que s'il est mis en œuvre au travers de méthodologies pédagogiques et didactiques innovantes, par exemple à même de capter, voire de maintenir l'attention des apprenants et de stimuler les processus d'apprentissage à distance. Il sera essentiel d'inclure ce volet de manière systématique dans la formation continue des enseignants. En outre, une **démarche de mentorat** pourrait, le cas échéant, favoriser un cadre dans lequel des enseignants, qui ressentent des difficultés à utiliser de façon adéquate ces techniques, pourraient être accompagnés et guidés par des collègues plus expérimentés dans le digital. La transmission de compétences digitales fortes, quel que soit la filière d'enseignement, constitue par ailleurs un apport très appréciable à l'insertion réussie des jeunes en société et sur le marché du travail.

A court terme les **mesures conjoncturelles** telles qu'évoquées s'imposent d'urgence pour soutenir la continuité de l'apprentissage et atténuer, au moins en partie, les dommages liés à la crise sanitaire et aux retards scolaires. Sans vouloir s'attarder à ce niveau sur des facteurs d'ordre plus structurel, qui portent depuis longtemps préjudice à l'efficacité du système d'éducation luxembourgeois¹², la Chambre de Commerce souligne néanmoins que l'opportunité devra être saisie pour tirer toutes les leçons de la pandémie et **construire un système éducatif plus performant, résilient et inclusif**. En effet, de nombreuses études ne cessent de pointer du doigt un manque d'équité et une performance qui n'est pas à la hauteur des moyens investis. Or, ceci n'est pas une fatalité car la prise de conscience quant à la nécessité de faire émerger un système éducatif non seulement plus performant mais également plus humaniste et inclusif est bien là¹³.

¹² *Actualité & tendances N°16, Le système d'éducation secondaire luxembourgeois: une analyse coûts/bénéfices (Bulletin économique publié par la Chambre de Commerce)*

¹³ *Rapport 2020 de l'Observatoire National de la Qualité Scolaire*

Auteur:

Direction Formation - Affaires institutionnelles

Contact:

Chambre de Commerce

Service Communication

Mail: press@cc.lu

T: (+352) 42 39 39 - 380